# LA BOULE OVALE DE LA VALLEE DES BAUX

### Affiliation no 5046

# Association n° W132001033

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2016

Le Mardi 8 novembre 2016, à 19h., s'est tenue, à la salle Municipale, sise avenue de la Vallée des Baux à Maussane les Alpilles, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la Boule Ovale de la Vallée des Baux sous la présidence de M. FERRER Francis, président en exercice.

Après décompte des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint. Le président en exercice peut déclarer ouverte l'assemblée générale en lisant l'ordre du jour.

- -Bilan moral et financier
- -Renouvellement du bureau
- -Questions diverses

Le Président remercie les membres présents, ainsi que les représentants de la municipalité, Mr CARRE et Mr TEISSEIRE.

Il profite de l'occasion qui lui est offerte pour remercier également les communes de la vallée des Baux (Les Baux et Maussane) pour leur aide financière en octroyant des subventions durant l'année 2016.

#### •BILAN MORAL

Le Président poursuit ses propos par le bilan moral.

Nous enregistrons une stagnation de nos licenciés qui s'établit à 65 cette année.

En ce qui concerne la licence 2017, le comité bouliste des bouches du Rhône a décidé d'augmenter de 3€ le montant de la licence officielle. Le bureau de la boule ovale a pris la décision de ne pas répercuté cette augmentation ; Nous maintenons donc le prix de la licence plus la carte de sociétaire à 35€ (licence 28€+carte7€).

Il annonce un changement dans la procédure de renouvellement de licence : il ne sera plus nécessaire de produire le certificat médical. Un arrêté ministériel valide la durée du certificat pour trois ans

Cette année encore le club a organisé 5 **concours** officiels qui ont eu un énorme succès populaire. Nous avons renouvelé le 7 mai 2016 le concours souvenir Jean Riviera dit Coco. C'était la 4éme édition Ce fut un gros succés.96 équipes en doublettes se sont inscrites à ce concours. Des équipes qui venaient des quatre coins de la région PACA surtout de Nice. L'opération se renouvellera en 2017.

Remerciements à nos amis Paul ARNAUD, Henri ROCHE, Pascal JOUSSAUD du restaurant O'RESTO et de certains commerçants, grâce à eux nous avons élaboré des concours bien dotés qui ont attirés de nombreux joueurs,

Remerciements également à Mme M.P. Callet, pour son don qui nous a permis de poursuivre depuis déjà six ans un concours spécial intitulé « Concours du Domaine de Malaga ».

La Boule ovale comme chaque année a assuré le concours de la fête votive du Paradou aidée en cela par la municipalité dont je remercie leur implication. On a compté jusqu'à 90 joueurs.

Cette année encore le club a été partie prenante dans l'organisation de deux Vide Greniers qui se sont avérés des succès populaires pour le village et financiers pour l'association.

Cette année les concours pour enfants ont connu également leur succès avec la présence de nombreux enfants du camping municipal

Le club a été également partie prenante dans toutes les manifestations organisées sur la Place Henri Giraud (brocantes, floralies, marché de Noël).

Il remercie les membres de mon bureau qui ont géré admirablement la buvette. Remerciements également aux jeunes Erwan, Gaël et au moins jeune Jean Marie pour leur coup de main. Il espère qu'ils rentreront au bureau.

Avant d'aborder le bilan financier, Mme PES Myriam prend la parole pour signaler un défaut de procédure dans la gestion de l'association : elle regrette que le bureau ne soit pas informé de la situation financière régulièrement durant la saison.

M. Feray reconnait effectivement cette omission, il rappelle la règle et regrette également le peu de réunion même en dehors des sujets financiers. Le président prend acte et suggère qu'une réunion ait lieu tous les trimestres.

#### •BILAN FINANCIER

Le président donne la parole à M.Féray qui présente le bilan définitif financier de la saison 2016:

Le compte d'exploitation 2016 présente un excédent de 1.176.73€.

Les frais de fonctionnement du Club : organisation des concours, frais de publicité, d'envoi d'affiches, de réunion, de manifestation conviviale, achat des lots pour les différents concours noël, enfants, frais divers restent à peu près identiques d'une année sur l'autre en 2016. Cette année le club n'a pas effectué de dépenses importantes omis le moniteur de TV. Contrairement à l'année dernière où nous avons fait l'acquisition d'un frigo, de talkie-walkie et de la traceuses de lignes Les dépenses globales s'élèvent à 23 951.89€.

En recettes, retenons les lignes suivantes :

Les deux vides greniers qui ont eu un succès populaire et financier intéressant.

Enfin le trésorier rappelle les dotations du domaine de Malaga (150€), du Paradou (400€), de Maussane (800€). Ainsi que de nos amis Paul Arnaud, Henri Roche et Pascal Joussaud. Merci à eux. Rappel aussi des subventions communales qui ont été maintenues malgré la crise que traversent les collectivités locales dans leur grande majorité.

Nous vous rappelons l'excédent 2015 qui était de **2.137.76€** auquel il faut rajouter l'excédent de cette année de **1.176.76€** cela nous donne une trésorerie disponible au 12 octobre 2016 de **3.314.49€.** 

Les disponibilités de l'association sont de :

En espèces : 97.40€

Compte courant usuel: 3217.09€

La situation est saine. Ce fonds de trésorerie est nécessaire pour nous permettre de faire face aux premières dépenses à savoir l'assurance, la poursuite des dotations des concours dont celui de Noël, les frais d'internet et les renouvellements des licences.

Le trésorier sollicite le quitus qui lui est donné par l'assemblée à l'unanimité.

Une copie du bilan est annexée à la présente.

#### •RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le président en exercice procède au renouvellement du bureau. Après un tour de table, le bureau suivant est proposé au vote :

PASSAMARD Léonce — PES Myriam - FERRER Francis - FERAY Roland - PASSAMARD Daniel- PES Gérard-LANFRANCHI Jean Marie-PIQUET Hubert- MARTINEZ Erwan — HENROTEL Gaël — ANDREUX Nathalie et ANDREUX Bernard.

Il est accepté à l'unanimité. Le bureau se réunira à l'issue de l'assemblée générale pour procéder à l'élection de son président, ses vice-présidents, son secrétaire général, son secrétaire général adjoint, son trésorier, son trésorier adjoint et ses assesseurs.

Avant d'aborder les questions diverses, Mr PES Gérard demande la parole pour exprimer sa joie de venir à Maussane et de pratiquer la pétanque en ces lieux malgré la distance entre Martigues et Maussane. Il souligne la parfaite ambiance du groupe.

# • QUESTIONS DIVERSES

Mme Passamard Léonce demande qu'on passe à 100€ les concours d'automne et d'hiver. On débattra lors de prochaines réunions.

Mr Lanfranchi JM pose la question de savoir si les concours officiels rapportaient plus à la buvette. Il lui a été répondu « non » alors il préconise d'en faire moins et de mieux doter les autres concours. Seulement le principe de concours officiels permet de faire connaître notre club aux alentours.

M. Sabatino soulève le problème des flocages des maillots et casquettes. Il connaît un artisan qui nous ferait un prix très raisonnable. Le Président ne s'oppose pas à une demande de prix auprès de l'intéressé et de faire les comparatifs qui s'imposent.

M.Piquet Hubert demande qu'on fasse un peu plus de concours « vétérans ». Il lui a été répondu que la buvette fonctionnait mieux avec un public très large et que d'autre part il fallait tenir compte de la présence de nombreux jeunes maussanais et paradounens.

M. Sabatino exprime son inquiétude devant le comportement inadmissible de M. Rouressol Guy qui ne cherche qu'à provoquer pour créer l'incident. Le président répond que ce personnage est dans la recherche d'ennuis aux autres par vengeance. Il sera à surveiller et des mesures prises éventuellement.

Mme Passamard demande la possibilité d'organiser un concours le week-end pour les jeunes, car en semaine la plupart travaille.

Le Président lève la séance à 19 h 55 et un apéritif est offert à l'assistance.

Le Président, Le Secrétaire Général, Le Trésorier,

Francis FERRER Daniel PASSAMARD Roland FERAY